

Séance du Conseil de Paris des 13, 14 et 15 avril 2015

**Vœu présenté par Valérie MONTANDON et les élus du groupe UMP
Relatif à la mise en place d'un plan de 50 caméras dans le 12^{ème} arrondissement**

Considérant que la vidéo protection est un instrument indispensable de lutte contre l'insécurité dans l'espace public et dans le parc social et pour l'élucidation des faits de délinquance ;

Considérant que plus de 10.000 interpellations ont été réalisées grâce à la vidéo protection entre décembre 2011 et décembre 2014 ;

Considérant que la Ville de Paris ne dispose que d'un réseau de 1105 caméras pour 2,2 millions d'habitants soit 1 caméra pour 2027 habitants ;

Considérant que le 12e arrondissement ne dispose que de 75 caméras (60 caméras de la Préfecture de police et 25 de la Ville de Paris), bois compris ;

Considérant que le 12e arrondissement comprend 2 gares, la gare de Lyon qui représente un flux annuel de 82 millions de voyageurs et la gare de Bercy avec 6 millions de voyageurs annuels et dont le trafic est censé se développer les prochaines années et que ces deux gares sont aussi le point d'arrivée de délinquance itinérante et des trafics inhérents ;

Considérant que le 12e arrondissement comprend aussi de grandes installations telles que la Bercy Arena, l'Hippodrome de Vincennes, le plus grand complexe de Cinéma de France avec l'UGC Bercy, le Bois de Vincennes, La foire du Trône et les cirques d'hiver ;

Considérant que le 12e arrondissement est souvent le lieu de départ ou/et d'arrivée ou/et de traversée de manifestations sociales, sportives ou festives ;

Considérant les nombreuses sollicitations des habitants et des commerçants pour l'implantation de caméras dans les emplacements identifiés comme par exemple la Place de la Nation, le quartier jardin de Reuilly notamment aux abords de la piscine, le quartier de Bercy notamment Pommard/Lachambeaudie, les maréchaux , à proximité de la petite ceinture etc ;

Considérant les actes de délinquance grave qu'a connu notre arrondissement au mois de mars avec un meurtre en plein jour avenue Daumesnil ou encore les actes de vandalisme au musée de l'immigration ;

Considérant la recrudescence des infractions dans les ensembles sociaux comme les nombreux cambriolages au sein de la résidence du 107 rue de Reuilly ou la pétition lancée en février 2015 par les locataires de l'ensemble Villiot-Rapée à propos des troubles de voisinage, de la détérioration des parties communes, de la présence de trafic de drogue etc... ;

Considérant la sécurisation du parc social de la Ville par le GPIS se révèle insuffisante et celle par les ISVP inexistante et que la LOPPSI 2 permet de retransmettre directement à la police les images de la vidéo-protection des parties communes des ensembles sociaux pour une intervention en temps réel ;

Considérant que les saisines de la Médiatrice de la Ville de Paris ont plus que doublé pour les troubles de jouissances, les troubles de voisinages étant le 2ème motif de saisine dans le domaine du logement ;

Considérant le désengagement financier progressif de la Ville de la surveillance des logements sociaux à travers la subvention au GPIS : 11 M€ par an en 2003, 4,9 M€ en 2013, soit une baisse de 55 % alors que, dans le même temps, les logements concernés progressent de 40 %.

Valérie MONTANDON et les élus du groupe UMP émettent le vœu que :

- la Maire de Paris et le Préfet de Police lancent un plan de 50 cameras supplémentaires dans le 12^{ème} arrondissement en concertation avec les acteurs concernées (conseil de quartiers, associations de riverains, commerçants, Amicale de locataires, etc...) afin d'établir les localisations des nouvelles caméras au niveau de l'espace public et des ensembles du parc social de la Ville de Paris ;**
- que les conclusions de la concertation soient présentées en conseil du 12^{ème} arrondissement et en conseil de Paris en décembre 2015.**